



## Règlement courses et randonnée du 18 mai 2025

**Organisateur** : Association « Les foulées de la Pau i Treva ». Renseignements : S.Robert 06 11 55 65 19  
ou par mail [coursestoulouges66@orange.fr](mailto:coursestoulouges66@orange.fr) ou sur les pages facebook et instagram de la course (10km de toulouges)

**Droit à l'image** : votre inscription à une des courses/randonnée ou l'autorisation parentale donnée à votre enfant, autorise l'organisation à utiliser les images de la course, pour sa promotion et sa communication, dans lesquelles, vous ou votre famille, pourriez apparaître.

**Annulation/remboursement** : les droits d'inscription restent acquis à l'organisation, quoi qu'il advienne. Le dossard (et sa puce) étant attribués et réservés, aucun remboursement ne sera effectué. Tout engagement est ferme et définitif.

**Contrôle anti-dopage** : chaque coureur accepte de se plier à un éventuel contrôle anti-dopage.

### **Sécurité et Assurances (courses et randonnée) :**

Conformément à la loi, l'organisateur dispose d'une assurance Responsabilité Civile (contrat SMACL) et d'un service médical tout au long de la course (médecin + équipe de secouristes).

La police municipale et les bénévoles assureront la sécurité des coureurs sur les parcours.

### **Service garderie**

Garderie gratuite le temps de la course (salle municipale). Ouverture de la garderie à 8h30, fermeture à 11h30.

### **Âges participants 5km-10km-rando :**

10km : à partir de Cadet (U18), soit année 2008/2009 inclus

5km : à partir de Minimes (U16), soit année 2010/2011 inclus

Rando : à partir de 12 ans (accompagné(e))

**Barrière horaire 10km** : elle sera mise en place au **ravitaillement du km7 à 10h50**, pour permettre le bon déroulement des courses enfants qui suivent. Le/la coureur/se sera arrêté(e) et ramené au départ par les bénévoles.

**Abandon** : en cas d'abandon, le dossard doit être remis à une personne de l'organisation. Si le coureur décide de rentrer seul, l'organisation sera déchargée de sa responsabilité.

## **COURSES 5 & 10km**

**Elles sont ouvertes à tous/toutes, licencié ou non licencié (selon catégorie d'âge). Les inscriptions se feront en ligne, avec possibilité de s'inscrire sur place le Samedi.**

**50 inscriptions/course (10km & 5km) possibles le dimanche matin si la course n'est pas complète avant.**

Les enfants de la corrida (4-9 ans) n'ont pas besoin de s'inscrire à l'avance mais ils doivent récupérer leur dossard avant 11h le dimanche.

### **Tarifs inscription :**

10 km : 12€/coureur du 1<sup>er</sup> au samedi 17 Mai 2025 inclus. 14€ le dimanche

5 km : 7€ jusqu'au 17 mai. 8€ le dimanche (sous réserve de dossards disponibles pour les 2 courses)

Enfant : gratuit

Les frais d'inscription en ligne (1€) sont à la charge des coureurs

### **Inscriptions :**

**Inscriptions en ligne** sur le site [www.centre-pyrenees-trail](http://www.centre-pyrenees-trail) à partir du 1er mars 2025 jusqu'au vendredi 17 mai à 22h.

Les dossiers non payés et/ou sans numéro de licence ou PPS ou questionnaire (selon âge) seront annulés.

**Inscriptions sur place** : le samedi toute la journée (10h-13h-14h30-17h30), à 12€ pour le 10km, 7€ le 5km.

Le dimanche, inscriptions entre 7h et 9h15, avec uniquement 50 dossards / course (s'il reste des dossards). Tarif majoré à 14€ pour le 10km et 8€ pour le 5km

**Inscription par courrier** : l'envoi par courrier, du dossier complet est possible auprès d'Hélène de Toro, 3 rue H. Berlioz 66350 Toulouges ou est à déposer à la mairie (centre village).

Chèque à l'ordre de « association les foulées de la Pau i Treva »

**Dotation à l'inscription** : 10 km (tee-shirt technique ou bouteille de vin ou jus de fruit, au choix), 5km (lot), ainsi qu'un **dossard muni d'une puce jetable** (5 et 10km) et d'un ticket pour une bière à l'arrivée (pour les majeurs). Un vélo ouvreur et un vélo balai seront présents sur chaque course.

### **Soutien à 2 associations :**

1€/coureur du 10km sera reversé à 2 associations (Vaincre la Mucoviscidose et Terrain2JE).

### **DOCUMENT OBLIGATOIRE : licence ou PPS**

#### **Pour les majeurs (toutes courses, hors rando) :**

- Licence : uniquement FFA athlé ou UFOLEP 2024 (pas triathlon ni CO, ni autre sport...) ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA
- **Ou attestation PPS (Parcours de Prévention Santé) de moins de 3 MOIS, à compléter en ligne sur [www.athle.com](http://www.athle.com)**

#### **Pour les mineurs (toutes courses, hors rando et 750m)**

- Licence + autorisation parentale
- **Ou attestation que le questionnaire de santé a été complété sans aucune réponse positive et avec une autorisation parentale**

Sans un de ces documents, les coureurs seront refusés.

**Retrait des dossards** : samedi 17 mai (10h/13h-14h30/17h30) ou dimanche 18, dès 7h, à la salle des fêtes de Toulouges (place Esparre, face au tabac).

Les coureurs devront porter le dossard visible devant et non plié et passer entre les bornes (D/A) pour valider la puce électronique. Les dossards pourront être conservés par ceux qui le souhaitent.

### **Parcours, 5 et 10km :**

Les parcours sont balisés (fléchage en peinture éphémère) avec une indication à chaque km. Ils emprunteront les rues de Toulouges et Canohes, le chemin du canal de Perpignan et des pistes cyclables. Les parcours seront sécurisés par des bénévoles et la police municipale. Le concurrent s'engage à respecter leurs consignes. Dans le cas où le coureur se retrouverait hors du tracé prévu et balisé, l'organisation ne pourra être tenue pour responsable.

Les chiens ne sont pas admis sur les parcours.

### **Horaires :**

Le 5km partira à 9h, le 10km partira à 10h, les courses enfants 11h30. Départ/arrivée place Esparre.

Course intégrée au Challenge de l'Indépendant / Conseil Départemental

### **Chronométrage :**

Le chronométrage est géré par class-chronosports.fr.nf. Les courses du 5km, 10km et 1500m sont chronométrées par le système de puces jetables Puce Dag Systems . Le départ se fait au coup de pistolet, pour tous au même moment. Détection automatique par antennes sur la ligne d'arrivée.

### **Ravitaillements, contrôles :**

1 ravitaillement sur le 5km et 2 sur le 10km (km 4 et km 7).

Pour la randonnée, les ravitaillements seront aux mêmes endroits, que ceux de la course du 10km.

Le ravitaillement d'arrivée se fera sous forme de buffet

### **Récompenses :**

Remise des prix à 12h : enfants 1500m, 5km puis 10km.

**5 km** : classement scratch (3 H/F), 3 premiers minimes G/F (non cumulable)

**10 km** : primes aux 3 premiers (H/F) du scratch (150€/100/75€), lots aux 3 premiers (H/F) des catégories cadets/Junior/espoir/sénior et du/de la 1<sup>er(e)</sup> de chaque catégorie de M0 à M10 (non cumulable).

+ 3 premiers H/F de Toulouges (tripacks).

Nature des lots (5 et 10km) : bons d'achat, lots sportifs, tripacks de vin (pour les majeurs).

## **COURSES ENFANTS (gratuites)**

### **Corrida 750m 4-9 ans (2016-2021)- Pas besoin de certificat médical ni questionnaire de santé**

L'âge minimal pour participer est de 4 ans, maximal 9 ans

Dossard de course et médaille + sachet de bonbons à l'arrivée + ravitaillement buffet avec fruits, boissons  
Les parents pourront suivre les plus petits.  
Parcours : une boucle dans le village  
Des modérateurs encadreront les enfants.  
Corrida, pas de classement. Coupe remise au 1<sup>er(e)</sup> F/G à l'arrivée.

### **Course 1500m 10-13 ans (2012-2015)- QUESTIONNAIRE DE SANTE + AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRES**

L'âge minimal est 10 ans, maximal 12 ans.

Dossard de course et médaille + sachet de bonbons à l'arrivée  
Parcours : 2 boucles de 750m, soit 1,5 km (classement avec puce électronique et remise des prix).  
Récompenses aux 3 premiers G/F de chaque catégorie (à 12h)  
Départ et arrivée place Esparre, en centre-ville de Toulouges. Horaire de départ : +/-11h30.

Pour les 10-12 ans, l'inscription se fera en ligne, par courrier ou sur place.

**Pour la course de 1500m, obligation de signer l'« autorisation parentale », compléter le questionnaire de santé mineur, disponible sur [www.athle.fr](http://www.athle.fr) et attester avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions .**

**L'organisation refusera l'inscription d'un enfant s'il ne dispose pas des documents demandés.** L'enfant doit disposer d'une assurance personnelle couvrant les activités extra-scolaires.  
Présence d'un « vélo ouvrier » et d'un « vélo balai »

### **RANDONNEE :**

Parcours (non chronométré) : même parcours que les coureurs du 10km, sans le 1er tour de village (soit 9,3 km).  
Tarif : 10€ (pas de progressivité) avec dotation d'un tee-shirt au retrait du dossard  
2 ravitaillements sur le parcours et un buffet à l'arrivée.  
Il est demandé aux randonneurs de vérifier qu'ils soient bien assurés personnellement pour la pratique de la randonnée.

**Inscriptions** : idem coureurs. Inscription obligatoire. Possible le dimanche dès 7h. Pas besoin de certificat médical.  
Age minimum 12 ans.  
Pas de classement.  
Départ : Place Esparre à 8h